

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



17012549

e

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Liège - division Namur

le **09 JAN. 2017**

Pour le Greffier

N° d'entreprise : **0533756158**

Dénomination

(en entier) : **BOLY**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société en Commandite Simple.**

Adresse complète du siège : **Rue du Centre, 8/1 5060-AUVELAIS**

Objet de l'acte : Changement de siège social ; Rectification erreur texte statuts

Le siège social de la s.c.s. BOLY est transféré à l'adresse suivante :

Rue des Lilas, 7 à 6250 - Pont-de-Loup, et ce à partir du 01/01/2017.

Mr Adam BOLY est bien le seul commandité de la s.c.s. BOLY depuis la constitution .

A l'article 32 des statuts, il faut donc remplacer le mot " deux " par le mot " un "

BOLY Adam

Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/01/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).